

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 47
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le samedi 2 septembre à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le jeudi 24 août 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 5

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE,
Marc PARISET

ABSENTS : BOS Edouard

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : levée des réserves et paiement facture n°FA00527 de l'entreprise CHAFFAGEON PASCAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les différentes réserves émises sur la réalisation d'un balcon en façade de la Mairie. L'entreprise ayant réalisé les travaux correctifs nécessaires, Monsieur le Maire présente la facture du chantier incluant la remise (accordée suite à une erreur de dimensions) et demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder à son règlement, sous réserve de la reprise des lasures et de la fixation part des chevilles de l'arrière du balcon.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à payer la facture précitée sous les conditions fixées auparavant.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

**Le Maire,
Stéphane GIRARD**

